



Paris, le 20 octobre 2015,

## Compte - Rendu de l'instance Nationale de Concertation Ouvrière INCO du 20 Octobre 2015

Madame Marie-Claire DISSLER, Secrétaire Générale de la DGAC, a présidé cette INCO. FO a fait une **déclaration liminaire** reprenant tous les sujets urgents concernant les Ouvriers de la DGAC. Retrouvez la déclaration sur notre site [www.fodgac.fr](http://www.fodgac.fr)

La Secrétaire Générale a affirmé sa volonté d'avancer sur les dossiers des Ouvriers. Pour elle, les fonctions tenues par les ouvriers font partie du cœur de métier de la DGAC et doivent être préservées.

Au sujet des recrutements, une réunion s'est tenue en interministériel, et à laquelle la DGAC a présenté ses demandes 2015. La DGAFP a demandé de revoir les demandes en intégrant celles de 2016. Une fois de plus il a été demandé de ne présenter que les besoins prioritaires. **A force de trier les priorités, que restera-t-il à la fin ?**

Au sujet du projet de nouveau statut, la Secrétaire Générale a demandé à ses services de réfléchir, en relation avec les organisations syndicales, à un projet de statut qui serait proposé à la Fonction Publique. Mme DISSLER souhaite que la DGAC soit "force de proposition".

### I – Approbation du relevé de conclusions de l'INCO du 5 mars 2015 :

FO a demandé qu'un tableau de suivi des actions menées et à mener soit tenu à jour, et a regretté qu'un certain nombre d'actions ne soit pas toujours traité. Nous déplorons le manque d'effectifs administratifs nécessaire à la gestion des personnels ouvriers.

### II – Point d'étape sur le GT textes avancement :

La prochaine réunion du GT se tiendra le 17/11. L'administration espère pouvoir aboutir pour la fin de l'année avec une publication en 2016.

FO a demandé à l'administration d'accélérer les travaux, afin de présenter les textes le plus rapidement possible à la Fonction Publique, ce qui permettrait d'affirmer la volonté de garder la gestion des Ouvriers d'Etat sous le statut actuel.

### III – Fiches Hygiène et Sécurité :

Le but était de créer une fiche HCC dans cette famille professionnelle. Suite à une proposition du pôle de compétence, l'ensemble des fiches a été revu par le GT (voir compte-rendu FO du 13/10). L'INCO a validé l'ensemble des fiches qui s'appliqueront à partir de 2016.



## IV – Fiches Technicien Avionique :

Le GT a proposé une refonte de la fiche HCB et une mise à jour des autres, pour coller à l'évolution des matériels. Les nouvelles fiches, plus en cohérence avec celles de la famille TCM, serviront dès 2016 pour les essais et la formation continue. L'INCO valide les travaux du GT.

## V – Modification décret sur le régime disciplinaire des Ouvriers d'Etat :

L'administration propose trois modifications au texte actuel :

- Les représentants du personnel sont désignés par les OS au vu des résultats aux élections aux commissions d'avancement ;
- Ce texte s'applique au niveau de la DGAC et des établissements publics de Météo-France et de l'ENAC ;
- Seuls des représentants du personnel occupant un emploi de niveau au moins égal à celui de l'agent dont le dossier est examiné sont appelés à délibérer.

FO a déploré que ces modifications soient présentées aux OS après qu'elles aient été envoyées à la Fonction Publique. Nous avons également fait remarquer que la nécessité d'avoir des représentants occupant un emploi supérieur ou égal à celui de l'agent dont le dossier est examiné sera une contrainte supplémentaire à la tenue de ces commissions. De plus, pour FO, l'expertise du représentant des personnels devrait prédominer. On traite là de sujets graves.

Cette contrainte a été imposée par la Fonction Publique. Le nouveau projet de décret devrait être présenté au prochain CT DGAC.

## VI – Questions diverses FO :

### • Mesures Protocolaires

FO a rappelé les **nombreuses mesures protocolaires qui ne sont toujours pas terminées** : GT Logistique (une réunion devrait prochainement se tenir) ; GT SIGP, informatique de gestion (réunion fin novembre) ; charte sur le fonctionnement des pôles de compétence (réunion des responsables de pôles en fin d'année, réunion avec les OS début 2016) ; Groupe de suivi formation ouvriers (sera abordé lors de la réunion avec les pôles).

### • Réunions spécifiques pour préparer une future négociation protocolaire

Nous avons demandé que deux à trois réunions spécifiques au corps des ouvriers puissent être organisées avant les négociations plénières, afin que les OS puissent présenter leurs revendications.

### • Réouverture d'AVE en informatique de gestion

FO a demandé la **réouverture de certains AVE** qui n'ont pas été précédemment pourvus alors qu'il y avait des candidats. L'administration a reconnu que, par manque d'effectifs, certains AVE n'avaient pas été réouverts, en particulier dans le sud pour ne pas démunir certains services (DSI). FO a dénoncé cette politique de double peine, et a demandé leur réouverture lors de la prochaine campagne d'AVE. Nous avons informé l'administration que si elle maintenait sa position, certains informaticiens demanderaient des changements de famille pour accéder à une mobilité.

### Vos représentants SNPACM-FO :

Johan BLANCHARD (SNIA) / Jean-Laurent DUPRAT CRNA SO / Rémy FISCHER (SNIA) / Dominique THOMAS (DSAC SO)  
Pierre GAUBERT (BN) : 06.82.97.39.63 / Jean-Christophe MAZIN (BN) : 06.23.11.06.77

